

**Arrêté n°2025 – 88 portant proclamation des résultats de l'élection des  
représentants des usagers au conseil de gestion de l'UFR Pharmacie**

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles D719-1 et suivants,*

*Vu l'arrêté n°2025 - 78 relatif à l'élection des représentants des usagers au conseil de gestion de l'UFR Pharmacie,*

**Arrête**

**Article 1 :**

Suite au scrutin en date du mercredi 19 novembre 2025, le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne proclame les résultats de l'élection des représentants des usagers au conseil de gestion de l'UFR Pharmacie.

Sont donc proclamés les résultats suivants :

**Collège usagers**

Sièges à pourvoir : 10  
Inscrits : 1680  
Votants : 57  
Bulletins blancs ou nuls : 1  
Suffrages valablement exprimés : 56  
Quotient électoral : 5,6

**Ont obtenu :**

Liste	Suffrages obtenus	Sièges direct attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Liste n°1	56	10	/	10

Sont déclarés élus :

Titulaires	Suppléants
LITTNER Karl	BENAZIZA Ryad
TISSIERE Louise	BONNET Laura
MOTELET Jules	GUERIN-BŒUF Arsène
TRICHOT Apolline	COMBE Coline
MIKOU Victor	KOST Antoine
DECOURCELLE LERICHE Louise	ALAVOINE Maxie
THEPAUT Gaspard	LESURE Antoine
MARCEL Lou Ann	SOHIER Margaux
SCHOSSELER Arthur	MARTIN Baptiste
LESNIK Chloé	MASSARD Marie-Catherine

**Article 2 :**

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'université. Il est également inscrit dans le recueil des actes administratifs.

Le directeur de l'UFR Pharmacie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis au Recteur, chancelier des universités.

Fait à Reims,

le 25 nov. 2025



Christophe CLÉMENT

Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le

25/11/2025

Mis en ligne le :

25/11/2025

